n°72 Janvier 2020

REFLETS

Magazine municipal de la Ville de Saint Bonnet de Mure

Bonne année 2020 !

DIMANCHE 19 JANVIER À 11H30

Vœux du Maire à la population

Halle des sports n°1

Sommaire

4

Changer notre ville

Le réaménagement de la place de Plein soleil
Des études préliminaires sur la ZA Le Revolay

9

Vie de la commune

Un nouveau mandat du Conseil Municipal des Enfants (CME)
Un transport à la demande (TAD)
Les inscriptions pour la maternelle
Les animations à la médiathèque intercommunale
Le recensement de la population

5 Une fin d'année en fêtes

13

Reflets murois

La Câlinerie en animations
La rencontre d'automne du jumelage

15

Zoom sur

Des conseils gratuits pour des économies d'énergie
Un accueil de proximité de l'OPAC
Une borne de recharge pour les véhicules électriques

14

Environnement

Le bilan de la collecte 2018 sur le territoire intercommunal
Moustique tigre : luttons contre son installation

16

Rendez-vous murois

Le calendrier culturel et festif
Le samedi 4 avril, participez à la Journée de l'environnement.nette

Numéros utiles

- **18** Pompiers
- **17** Police ou 112 à partir d'un portable
- **115** SAMU social
- **119** Enfance maltraitée
- **3919** Violences conjugales
- **3977** Maltraitance personnes âgées

Vous rencontrez des difficultés familiales, de santé, financières : le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) peut vous accompagner :
04 78 40 99 62
ccas@saintbonnetdemure.com

Drogues info service :
0 800 23 13 13

Sida info service :
0 800 840 800

Police municipale :
04 78 40 96 14

Maison médicale de l'Est Lyonnais (18 rue de la République à Décines) :
04 72 33 00 33

Le cabinet médical de l'aéroport (niveau 0, Terminal 2) : consultations sans rendez-vous, tous les jours de 0 à 23h.

Ville de Saint Bonnet de Mure
Directeur de la publication : Jean-Pierre Jourdain. Responsable de la publication : Patrick Fiorini
Rédacteur en chef : Anne Benzi. Comité de rédaction : Gisèle Chollier, Virginie Mas et Gérard Evangelista
Réalisation : Micro 5 Lyon 04 37 85 11 22. Photographies : François Boisjoly, Ville de Saint Bonnet de Mure.
Imprimé sur du papier fabriqué dans des usines qui travaillent selon les normes de respect de l'environnement et de développement durable les plus élevées (ISO 14001, EMAS) et avec des encres végétales.

Ville de Saint-Bonnet de Mure

Mairie
34, avenue de l'Hôtel de Ville
69720 Saint Bonnet de Mure
Tél. : 04 78 40 95 55
Fax : 04 78 40 83 65
www.saintbonnetdemure.com
mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com

Mot du Maire

Chères Muroises, chers Murois,

Une nouvelle année débute, c'est donc l'occasion pour moi de **vous présenter mes vœux les plus sincères**. Traditionnellement, la nouvelle année rime avec joie et espoir. C'est pourquoi, en toute simplicité, je vous souhaite une belle réussite dans tous les projets qui vous tiennent à cœur, qu'ils soient personnels ou professionnels et surtout une bonne santé. Les élus du Conseil municipal s'associent tout naturellement à mes vœux.

Je désire adresser et partager **ce message d'amitié avec tous les Murois**. J'ai également une pensée plus particulière pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés passagères. La commune tient à leur exprimer son soutien et reste bien évidemment à leur écoute. En ce début d'année 2020, je le redis le maître-mot de l'action municipale reste **le bien vivre ensemble à Saint Bonnet de Mure**. Il est, d'ailleurs, entretenu et cultivé tout au long de l'année. Que ce soit sur le mode festif, en termes de tranquillité publique ou de préservation du cadre de vie, la commune œuvre quotidiennement au service des habitants.

Ainsi, vous êtes nombreux à profiter **des manifestations municipales** de la fin d'année et à découvrir les spectacles **de la programmation culturelle**. Je vous invite à retrouver ces moments de convivialité et d'échanges au fil des pages du dossier central. Que de sourires et de complicité sur les photographies qui l'illustrent !

« Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020. »

Fraternité mais aussi citoyenneté : je tiens à saluer les jeunes élus du **Conseil Municipal des Enfants (CME)**. En octobre dernier, de nouvelles élections ont eu lieu dans les écoles. C'est avec un grand honneur que j'ai présidé la séance d'installation du CME, en novembre, au sein de l'Hôtel de ville, en présence de nombreux parents. Quel plaisir pour moi et pour les élus adultes référents de côtoyer des enfants motivés et investis dont l'objectif est de mettre en œuvre des projets au service de l'intérêt général dans les 3 commissions : ''Solidarité'', ''École et Loisirs'' et ''Environnement''.

Enfin, je vous incite vivement à participer à **la prochaine Journée de l'environnement.nette, qui se déroulera la samedi 4 avril à partir de 9h**. Ce nettoyage de printemps est une action simple, concrète et utile pour l'environnement. Agir localement, comme le prescrit **l'Agenda 21**, c'est prendre part collectivement à l'urgence qui s'impose aujourd'hui à l'homme : **la protection de la Planète**. Il est temps de proposer un monde différent, plus respectueux des personnes et de la nature. **Ensemble, œuvrons pour un monde plus solidaire et plus égalitaire que nous transmettrons aux jeunes générations et dans lequel elles pourront pleinement s'épanouir.**

Cordialement,

Jean-Pierre JOURDAIN,
Maire de Saint Bonnet de Mure

DIMANCHE 19 JANVIER À 11H30
Vœux du Maire à la population
Halle des sports n°1

Changer notre ville

Le réaménagement de la place de Plein soleil

La restructuration a pour objectif de rendre cette place plus agréable pour les riverains. Divers aménagements sont ainsi prévus pour sa modernisation : la rénovation du stabilisé et la création d'enrobés pour faciliter les cheminements, de nouveaux espaces verts avec des plantations de différents végétaux notamment des plantes fleuries et d'arbres qui viendront remplacer sur le pourtour les prunus en fin de vie, la pose de barrières métalliques soudées en alternance avec des végétaux et le changement à venir du Point d'Apport Volontaire (PAV). Le projet a été présenté lors d'une réunion publique en octobre dernier et le chantier va démarrer en janvier pour une livraison au printemps.

Communiqué sur les intempéries de novembre dernier

La région Auvergne-Rhône-Alpes a connu un épisode de fortes chutes de neige dans la nuit du 14 au 15 novembre 2019, occasionnant des coupures de courant électrique d'une longueur inhabituelle. La commune n'a pas été épargnée et plus particulièrement le quartier de Plein soleil. Monsieur le Maire ainsi que des agents municipaux étaient sur le terrain aux côtés des riverains en difficulté. Les services d'Enedis ont rétabli la situation sur l'ensemble du territoire communal en fin de journée du 17 novembre. Toutefois, face à la récurrence de pannes sur le secteur de Plein soleil, la commune a interpellé Enedis sur la puissance du transformateur situé allée des Oiseaux et a demandé la réalisation d'un audit sur l'état des installations techniques. Vous serez tenus informés des suites données par Enedis au courrier de la Mairie.

Un principe de précaution

Dans le cadre du principe de précaution, le Conseil municipal du 19 décembre dernier a voté une délibération visant à s'opposer au déploiement du compteur Linky tant qu'Enedis n'engage pas une campagne d'information sur la commune pour répondre aux interrogations des administrés.
En effet, fin 2019, la Mairie a été interpellée par des Murois sur le développement de ce compteur, qui est encadré par des directives européennes et par le code de l'énergie (article L.314-4). Son installation étant obligatoire, il n'est pas possible en principe de la refuser. De nombreuses actions s'opposant à son installation ont, jusqu'à présent, été déboutées par les tribunaux. La commune suit donc avec attention la polémique engagée autour du déploiement de ce nouveau compteur et les inquiétudes d'une partie de la population. Sa délibération adoptée en décembre a, bien évidemment, été transmise aux représentants d'Enedis.

Lancement des études préliminaires de la ZA Le Revolay

© P. Ulmann

Les études préliminaires de la future zone d'activité Le Revolay ont été lancées en février dernier. Ce projet, mené par le Groupe Guignard en collaboration avec les Architectes & Urbanistes Xanadu et l'atelier JL, comprendra entre autres des entreprises, des bureaux, une crèche… Une attention particulière sera portée sur le maintien et la création d'espaces verts ainsi que sur le développement de modes doux pour les déplacements. Les études menées en lien avec la CCEL et la commune permettront également un allègement du flux routier et l'interdiction des poids lourds sur la RD 147, de l'entrée de l'agglomération au rond-point du complexe sportif (route de Meyzieu), avec la création de nouvelles voies.

Chiffres clés

- 22 ha : surface de la nouvelle zone d'activité économique
- 100 000 m² : surface de plancher
- Près de 2 000 emplois prévus sur le site

Esquisse préliminaire : Groupe Guignard

Une fin d'année en fêtes

Le calendrier festif et culturel de la commune se veut varié pour répondre à la diversité des goûts avec toujours le même désir que les générations se rencontrent et partagent des moments agréables. Manifestations populaires ou spectacles, chaque événement doit rimer avec plaisir et découverte pour les Murois.

À la découverte de spécialités gourmandes

Quoi de mieux qu'une balade gourmande à travers la commune pour enchanter les papilles ? Traditionnellement, la **Balade du Goût** inaugure l'agenda municipal des festivités de la rentrée et anime le centre-ville. De nombreux Murois étaient donc présents le samedi 5 octobre et ont pu déguster, avec plaisir, les spécialités des 13 commerces participants : la pâtisserie Pinet, les boucheries La Muroise et L'Esprit Boucher, La Cave Muroise, Francky Pizza, les restaurants Le Cevenol, Le Petit Dragon, Le Kiosque Gourmand et Le Relais Saint Christophe, Le Pop's, le kebab du Château, les boulangeries Les Pains de Camille et Le Fournil Murois. De plus, Le S.E.L. (Système d'Echange Local) avait préparé une soupe avec des courges des potagers des écoles.

© Patrick Ulmann

© Patrick Ulmann

© Patrick Ulmann

Un marché de Noël animé

Après la Balade du Goût, place au **marché de Noël gastronomique** le week-end des 14 et 15 décembre. Ce 2e rendez-vous gourmand de l'année comptait une douzaine de chalets qui proposaient différents produits de saison (huîtres, saumon, champagne, paniers gourmands, spécialités antillaises…) et des animations (déambulations avec jonglerie, accordéon, acrobaties et clowneries ; chanteur de rue et son orgue de barbarie). Quant aux enfants, ils se sont régalés avec la présence du Père Noël et des tours de manège.

Saint Bonnet de Mure s'illumine

Les Murois restent très attachés à la **Fête des Lumières** et sont tout naturellement venus en nombre pour partager cet événement convivial et fédérateur. Comme habituellement, les portes de l'Hôtel de ville se sont ouvertes, en fin de journée, pour la distribution de bâtonnets lumineux et friandises, qui a ravi les enfants. Ils ont ensuite rejoint leurs parents pour participer au défilé aux flambeaux des sapeurs-pompiers avant d'admirer le feu d'artifice. La soirée s'est terminée autour d'un vin et chocolat chauds et de marrons grillés dans le parc de l'Hôtel de ville. À l'occasion du 8 décembre, un jeu sur le thème du sport était également organisé en partenariat avec des commerçants, avec des lots pour les enfants après tirage au sort.

La programmation culturelle 2020

2 spectacles sont d'ores et déjà annoncés pour se divertir en ce début d'année :

Festival de magie

Dimanche 16 février à 15h à la Charpenterie - Tarif : 5 euros

Magiciens, illusionnistes, prestidigitateurs vous présentent différentes facettes de l'art magique : la magie des colombes, les grandes illusions et les illusions corporelles, la magie féminine, le dompteur et sculpteur de bulles, les ombres chinoises et la magie de l'eau. Fantastique, manipulation, mime et humour sont au programme. Quand la magie devient spectacle…

Ouverture de la billetterie à Mure Info Citoyen, en Mairie, du 13 janvier au 10 février ou sur place en fonction des places disponibles.

Contact : 04 78 40 95 55 - mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com

Soirée cabaret

Samedi 7 mars à 20h30 à la halle des sports n°1 - Tarif : 5 euros

Jess et sa troupe de danseurs vous proposent une soirée haute en couleurs au rythme entraînant de tours de chants et numéros.
À suivre sans modération…
Ouverture de la billetterie à Mure Info Citoyen, en Mairie, du 3 février au 2 mars ou sur place en fonction des places disponibles.

Contact : 04 78 40 95 55 - mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com

Le calendrier de la salle d'exposition

(Cour de la Ferme, à proximité de l'Hôtel de ville)

"La lanterne magique et le pré-cinéma"

Du samedi 15 février au samedi 11 avril
Exposition organisée par le Musée de la Photographie.
Ouverture les mercredis de 14h30 à 18h et les samedis de 10h à 18h.
Entrée libre.
Contact : 06 07 51 46 65
contact@lamaisonphoto.fr
www.lamaisonphoto.fr

Claude Marchal, Adjointe au Maire déléguée à la Culture et aux festivités

Virginie Mas, Conseillère municipale déléguée aux Manifestations et cérémonies

Les Murois, petits et grands, profitent pleinement des grandes manifestations rassembleuses, comme par exemple la Fête des Lumières. Ils prennent également plaisir à découvrir, pour un tarif unique de 5 €, la programmation culturelle qui affiche de multiples spectacles, du théâtre aux concerts, en passant par la magie et les spectacles jeune public. Les festivités et la culture agrémentent réellement l'agenda municipal, animent la commune et la font rayonner. La proximité, l'accessibilité à tous et la diversité sont toujours privilégiées.

CME : un nouveau mandat plein d'enthousiasme

Élu pour 2 ans, le Conseil Municipal des Enfants (CME) a pour but d'initier les enfants de CM1 et CM2 à la vie politique locale et à la citoyenneté mais aussi de mettre en place des actions visant à améliorer le bien vivre ensemble. Les jeunes élus sont accompagnés dans cette démarche par Loïc Gouttebaron, animateur du Pôle Enfance Jeunesse (PEJ), et par des élus adultes.

Après des élections en octobre, les élus du nouveau CME ont siégé pour la première fois (séance d'installation), en novembre dernier, dans la salle du Conseil municipal, aux côtés de Monsieur le Maire et des élus adultes référents. L'occasion de se présenter officiellement et de lancer des pistes de réflexion pour les projets à venir (rencontre intergénérationnelle à la maison de retraite l'Accueil, exposition de photographies, visite de l'Assemblée nationale…). Assurément, les jeunes élus font preuve d'une grande motivation et souhaitent mener à bien diverses initiatives au sein de leur commission respective (''Solidarité'', ''École et Loisirs'' et ''Environnement'').

Les 16 jeunes conseillers du CME sont soutenus par 8 élus du Conseil municipal adulte : Monsieur le Maire, Florence Artolle, Gisèle Chollier, Lydie Da Cruz, François Denissieux, Gérard Evangelista, Jean-Marc Jovet et Martine Pinton.

La composition du CME

VERCORS

Emma Béraud, Nael Charbonnier, Camille Fernandes, Noa Limorte, Nathan Luminet, Camille Martin, Eline Pascal et Louise Zanaboni.

CHAT PERCHÉ

Valentin Ardon, Zoé Dobrowolski, Marie Galeux, Vadim Genevois, Louise Habrial, Nathan Jourdan-Bœuf, Layla Marin-Brown et Martin Munoz.

Zoé, 10 ans (CM2, Chat Perché)

«Je voulais vraiment m'investir au CME car ça m'intéresse de suivre des projets, d'améliorer des choses et de rencontrer des personnes âgées de la maison de retraite. Je suis contente d'être réélue pour continuer à mener des projets.»

Nathan, 9 ans (CM1, Vercors)

« Je suis content car c'est une vraie expérience d'être élu au CME. J'ai envie de faire plein de choses dans les commissions "École et Loisirs" et "Environnement" ».

Cross des écoles

L'édition 2019 s'est déroulée le 17 octobre dernier. De nombreuses classes des 2 groupes scolaires ont participé et ont reçu une coupe. Félicitations aux jeunes participants !

Les cérémonies

À venir…

• **Jeudi 19 mars à 11h**
Journée nationale du souvenir des victimes de la guerre d'Algérie, monument aux morts du parc du Château.

• **Dimanche 26 avril à 11h30**
Souvenir des victimes et héros de la déportation, place Ferlet.

…Et passées

• **Le 1er novembre**
Cérémonie au monument aux morts du cimetière.

• **Le 11 novembre**
Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, au monument aux morts du parc du Château, en présence des jeunes élus du CME et des élèves de Chat Perché et Vercors.

Poème lu lors de la cérémonie du 11 novembre 2019 par les élèves de la classe de Mme Rivière (Chat Perché)

Maîtresse a dit qu'il était important
Qu'ici, je sois présent, qu'importe le temps
C'est au programme d'histoire nous a-t-elle dit
Notre devoir de mémoire l'est aussi
Ainsi j'ai découvert la Grande guerre
Films animés et textes m'y ont aidé
Rivalités à ne plus savoir qu'en faire
Un assassinat l'a fait éclater
En 1914, ce fut le début
Des millions d'hommes furent mobilisés
Alors, au front, il fallait y aller
À une courte guerre certains ont cru
D'un côté se tenait la Triple Alliance
De l'autre la Triple Entente avec la France
Certains, fiers de défendre leur pays
D'autres non ! partaient avec le cœur meurtri
Dans les tranchées, la boue, le froid, les rats
Étaient les ennemis de nos soldats
Les gaz, les fusils, les obus l'étaient aussi
Ils avaient hâte que tout soit fini
Des poilus, ils étaient tous devenus
Un colis ! un sourire voilà revenu
Tout comme une lettre d'une marraine de guerre
À qui, dans leurs rêves, ils voulaient plaire
Mais un jour, lors d'un match, le temps s'est figé
Les ennemis en adversaires transformés
Défaite ou victoire n'était pas le but
Cette lueur d'espoir, historique, est devenue
Le cauchemar, en 18 a pris fin
L'armistice était à portée de main
Le 11 novembre à 11h11, en larmes
L'ennemi vaincu déposa les armes
Par ces mots, nous avons tous compris
Le devoir qui est le nôtre aujourd'hui
Celui d'honorer, de commémorer
Ces soldats inconnus ou décorés
Que le devoir de mémoire qui nous anime
Perdure longtemps et soit synonyme
De tolérance et de fraternité
Valeurs que nous devons à jamais porter.

Poème de Yasmine Rivière

Adoptez le TAD !

Depuis le mois de septembre, la navette muroise s'est transformée en un transport à la demande. Pour vous déplacer les mardis après-midi et jeudis matin en centre-ville, dans la zone commerciale du Chanay ou au cimetière, vous devez simplement réserver votre trajet la veille avant midi auprès de la société Berthelet. **À noter, 2 nouveaux arrêts à proximité des enseignes Intermarché et Lidl.**

Réservations : 04 78 90 36 46
relationsclients@berthelet.fr

Une soirée d'accueil pour les nouveaux Murois

Tous les 2 ans, la commune convie les nouveaux arrivants à une réception de bienvenue. C'est donc une vingtaine de familles qui a répondu présent le 22 novembre dernier. Ce moment festif s'est déroulé à la Charpenterie, en présence de Monsieur le Maire, d'élus du Conseil municipal et d'agents municipaux. L'occasion de présenter l'offre de service sur le territoire communal et d'échanger en toute convivialité.

Un nouveau prêtre

Depuis septembre dernier, le Père Gaël de Breuvand est le nouveau curé de la paroisse de l'Alliance qui réunit les communes de Chassieu, Colombier Saugnieu, Genas, Saint Bonnet de Mure et Saint Laurent de Mure. Il remplace le Père Georges Laïlo retourné au Benin, son pays d'origine.

Il sera épaulé par Jean de Lonzac pour animer la paroisse et ses 7 clochers. Ils ont quitté l'un l'armée, l'autre le monde de l'entreprise pour devenir prêtres. Gaël de Breuvand, originaire de Lyon, termine sa carrière militaire en 2007 et est ordonné prêtre en 2014. Il devient curé des paroisses de Brignais et de Chaponost. Quant à Jean de Lonzac qui a suivi des études d'ingénieur, il rejoint la congrégation des Jésuites pendant 13 années. Originaire de la région parisienne, il arrive sur le diocèse de Lyon en 2013, est ordonné prêtre en 2015 et officie à Roanne puis sur les pentes de la Croix-Rousse.

Changer son regard sur le handicap

S'ouvrir sur les personnes porteuses d'un handicap et accepter les différences, tel est l'objectif de la Semaine du handicap, qui se déroulera du 30 mars au 3 avril dans les 2 groupes scolaires, Chat Perché et Vercors. Cette sensibilisation, à l'initiative du Pôle Enfance Jeunesse (PEJ), s'effectue à travers des ateliers et des animations : braille et motricité pour les personnes non voyantes (CP), cécifoot (CM1) avec l'ASV (Villeurbanne), parcours (CE2) et rugby (CM2) en fauteuil avec le comité du Rhône handisport, conférence sur les déficiences auditives (CE1) avec la ligue du Rhône handisport et ateliers contes sur les différences (grandes sections maternelles) avec les conteuses de la médiathèque intercommunale. Une semaine indispensable pour petits et grands.

Un colis gourmand pour les anciens

Comme chaque fin d'année, les personnes âgées, de 70 ans et plus, étaient destinataires d'un colis de Noël, offert par la commune. Elles sont donc venues les chercher en Mairie, lors des 2 permanences organisées en décembre. Les seniors ont pu apprécier le foie gras, le pain d'épice, les chocolats et les papillotes qui agrémentaient leur colis.

Inscriptions pour la maternelle

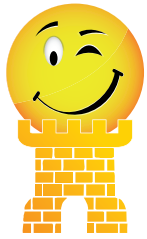

Votre enfant est né en 2017 ? Dès le mois de janvier, vous pouvez retirer un dossier d'inscription pour la maternelle à l'accueil de la Mairie. Cette démarche permet au Pôle Enfance Jeunesse (PEJ) d'anticiper la prochaine rentrée de septembre en veillant à une bonne répartition des enfants par école, Chat Perché ou Vercors, et éviter une éventuelle fermeture de classe.

Voter en 2020

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur la liste électorale de la commune. À noter, les demandes d'inscription doivent être déposées au plus tard le 7 février 2020 (pièces d'identité en cours de validité et justificatif de domicile récent vous seront demandés).

En pleine forme avec la piscine

Comme chaque début d'année, vous pouvez venir découvrir, tester, pratiquer occasionnellement ou régulièrement les activités ''à l'année'', proposées par la piscine intercommunale : aquafit, aquabody, aquamix, aqualegs. Un bon moyen pour rester ou vous remettre en forme ! De nombreux créneaux horaires sont disponibles dans la semaine.

Des animations attendent aussi les enfants avec les bébés nageurs (5 mois à 3 ans) pour s'initier aux plaisirs de la baignade (les samedis matin) et le jardin aquatique pour un apprentissage ''doux'' des enfants de 3 à 6 ans (les mercredis et samedis matin).

Pour les personnes ayant une grande appréhension de l'eau, le prochain stage ''peur de l'eau'' aura lieu au cours des vacances de printemps (dates à déterminer). Il sera encadré par 2 éducateurs très impliqués, dans une ambiance calme afin de trouver ou retrouver le plaisir et les bienfaits de l'eau. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à demander des renseignements et exposer votre cas.

Enfin, par ces temps froids, venez vous réchauffer, vous déstresser et vous relaxer au hammam de la piscine, ouvert sur les horaires ''public''.

Les bassins ludique et sportif seront alternativement en vidange technique pendant les vacances de février.

Contact : 04 72 48 63 46 - www.simurois.fr

Les animations de la médiathèque

- **Mercredis 22 janvier, 19 février et 18 mars à 14h30**

Ateliers ''jeux de société''.
Places limitées à 8 enfants (dès 10 ans).

- **Vendredi 31 janvier à 20h**

Ciné-conférence sur Diane Kruger présentée par Fabrice Calzettoni, en partenariat avec le comité de jumelage.

- **Samedis 1er février et 28 mars à 10h**

Heure du conte par les conteuses du groupe Cric-Crac (dès 4 ans).

- **Du 3 février au 17 avril :**

''Les héros du journal Spirou'', exposition prêtée par les Éditions Dupuis. Chaque panneau comporte une énigme ou un mini-jeu pour évoluer de façon ludique dans l'univers du journal. Tout public.

- **Lundi 24 février (2 séances) 9h30-11h30 et 13h30-15h30**

Ateliers ''jeux vidéo''. Places limitées à 8 enfants (dès 10 ans).

- **Vendredi 28 février de 9h à 11h30**

Partenariat piscine/médiathèque intercommunales : animation pour les 3 à 7 ans sur le thème de l'hiver. Rendez-vous à 9h à la médiathèque pour une heure d'ateliers créatifs suivie d'une heure d'ateliers aquatiques. Tarif : 7,50€ par enfant (2,50€ à partir du 2e enfant). Places limitées à 15. Chaque enfant doit être accompagné d'un adulte.

- **Lundi 2 mars (2 séances) 9h30-11h30 et 13h30-15h30**

Ateliers ''origami-printemps''. Places limitées à 12 participants (dès 7 ans).

- **Mardi 3 mars à 10h**

Atelier ''science-vision illusion''.
Places limitées (dès 4 ans).

Contact et inscriptions :
04 78 40 75 82 - www.simurois.fr

Recensement de la population

Il s'effectuera du jeudi 16 janvier jusqu'au samedi 15 février 2020 sur la commune. Un agent recenseur, dûment missionné par la Mairie et muni d'une carte officielle, se présentera à votre domicile pour déposer les documents papier (feuille de logement et bulletin individuel) ou les codes et identifiants afin de répondre par internet. Merci de bien vouloir lui réserver le meilleur accueil.
Renseignements : accueil de la Mairie : 04 78 40 95 55 - mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com

La Câlinerie en animations

La structure d'accueil petite enfance, gérée par Léo Lagrange, multiplie les animations et sorties pour le plus grand plaisir des tout-petits et des familles.

À l'occasion de la Semaine Bleue, la Câlinerie a invité des personnes âgées de la maison de retraite des "4 Fontaines" à venir prendre le goûter. Les enfants avaient préparé un gâteau aux pommes et ont partagé ce moment convivial sous un beau soleil d'octobre.
En parallèle, l'équipe de l'espace de vie des bébés a convié parents et grands-parents à un "café Léo", en présence de Monsieur le Maire.
Tout au long de l'année, les enfants participent à différents temps à l'extérieur de la crèche. Ils vont à pied à la médiathèque intercommunale pour écouter des histoires et découvrir des livres. Un groupe des moyens-grands se rend à la maison de retraite des "4 Fontaines" pour un échange intergénérationnel, qui rime avec chansons et comptines. Enfin, un groupe d'enfants profite du petit bassin de la piscine intercommunale, sous la surveillance bienveillante des maîtres-nageurs. |

Une nouvelle directrice

Sophie Demassias a pris ses fonctions de directrice de la Câlinerie en mars 2019. Infirmière puéricultrice diplômée depuis 1987 et maman de 5 enfants, elle a fait une parenthèse de 20 ans avant de revenir à ce métier qui a toujours été sa vocation. Aujourd'hui, elle se réalise à nouveau professionnellement dans la crèche et se félicite de collaborer avec une équipe très dynamique et accueillante tout comme avec les familles de Saint Bonnet de Mure.

Une rencontre d'automne traditionnelle

Les 12 et 13 octobre derniers, Monsieur le Maire, des élus et des membres du comité de jumelage murois sont allés à la rencontre de leurs homologues allemands de Hungen à Breisach, en Allemagne. 2 journées pour évoquer les différents moments de rencontres passés et à venir entre les 2 communes jumelées : semaine franco-allemande en janvier avec des animations dans les classes de l'élémentaire, du collège et auprès du public ; marché de Noël en Allemagne ; voyage d'étude sur un thème ; camps d'été pour les jeunes… Ces diverses actions essaient de contribuer à la construction d'une Europe plus solidaire et à mieux connaître la culture des uns et des autres. |

Des seniors informés

La Semaine Bleue est un temps privilégié pour sensibiliser les retraités sur des thématiques qui concernent leur bien-être et leurs droits. Pour cette édition 2019, le CALM, en lien avec l'Entraide Muroise, a organisé, en présence de Monsieur le Maire, une conférence sur "la sensibilisation aux risques malveillants", animée par des gendarmes de la caserne de Saint Laurent de Mure. |

Un hommage à Henri Gervais

**La commune tient à saluer la mémoire de M. Henri Gervais, décédé en avril dernier. Dévoué et ouvert sur les autres, il était une personnalité connue des Murois et particulièrement appréciée dans la communauté religieuse.
À l'occasion de la rénovation complète de l'intérieur de l'église, Monsieur Gervais avait fait don du nouvel orgue. Enfin, beaucoup ont pu apprécier sa fameuse recette du cake. |**

Les Talents Locaux se dévoilent

**Les samedi 16 et dimanche 17 mai, les Talents Locaux organisent leur Marché de la Création de printemps, à la halle des sports n°1. L'occasion de découvrir de nombreuses créations des artisans amateurs, avec des coups de cœur au hasard des stands.
Entrée libre. Restauration sur place.
Contact : Claudine Jastrzab, présidente
04 78 40 45 56 ou 06 73 36 45 50
claudine.jastrzab@laposte.net**

Bilan 2018 de la collecte des déchets

Le bilan 2018 de la collecte des déchets sur les 8 communes membres de la CCEL indique une hausse des quantités collectées dont celle des ordures ménagères. Écologique et économique, il existe toujours une bonne raison pour trier. Alors en 2020, poursuivez vos bons gestes et continuez à trier vos déchets, réduisez vos ordures ménagères et plus largement allégez vos déchets. |

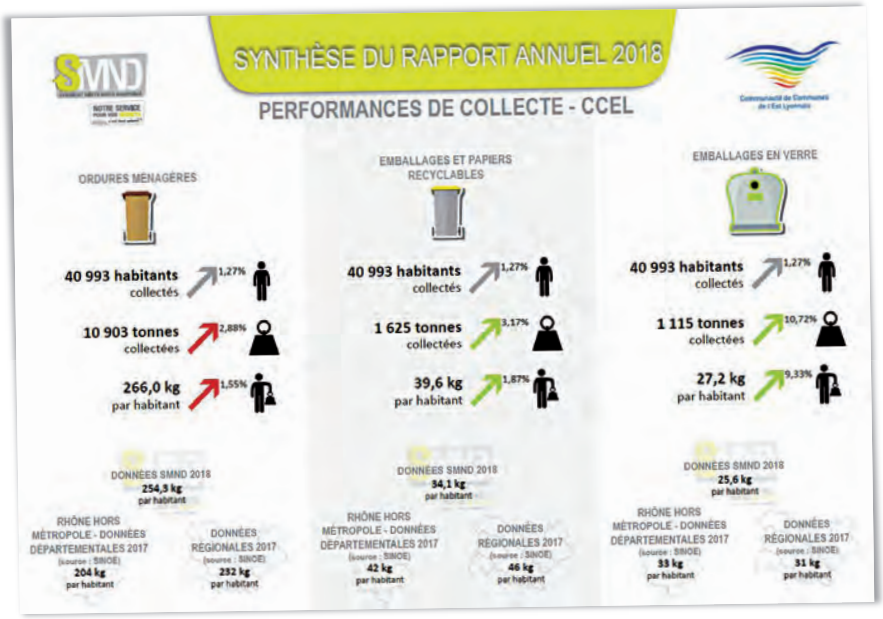

Comment réduire vos déchets ?

- **Privilégiez les produits vendus en vrac ou au détail pour réduire les emballages,**
- **Achetez la juste quantité d'aliments et vérifiez les dates de péremption,**
- **Évitez les produits à usage unique : lingettes, vaisselle en plastique…**
- **Achetez des produits de "seconde main" (manuels scolaires, matériel de puériculture, meubles…),**
- **Équipez-vous d'un composteur auprès du SMND (le compostage domestique réduit de 25 à 30 % vos ordures ménagères). www.smnd.fr - 04 78 40 03 30**

Moustique tigre : luttons contre son installation !

En pleine expansion, ce moustique est particulièrement nuisible (il peut transmettre la dengue, le chikungunya et le zika lorsqu'il est porteur du virus). Il se distingue par sa coloration noire et blanche et pique le jour. Il se déplace peu (une centaine de mètres) : **le moustique qui vous pique est né à proximité de chez vous.**
C'est pourquoi, pour lutter contre son installation, il est nécessaire de limiter ses lieux de ponte et de repos. Chacun doit se sentir concerné et veiller à ces mesures de précaution. Ce n'est qu'ensemble que les mesures de prévention seront efficaces. |

Pour en savoir plus :

- **www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr**
- **www.eid-rhonealpes.com**
- **Accueil de la Mairie : 04 78 40 95 55**

mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com
(À noter, la présence d'un élu et d'un agent technique référents en Mairie)

Le samedi 4 avril, participez à la Journée de l'environnement.nette

Chaque année, Saint Bonnet de Mure fait son nettoyage de printemps, en partenariat avec le Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND). Armés de sacs et de gants, les participants ramassent des déchets sur différents secteurs du territoire communal. Tous les volontaires, petits et grands, sont les bienvenus. Rendez-vous à 9h sur le parking de la Charpenterie. À l'issue, un temps convivial est proposé autour d'un buffet campagnard.
Inscriptions à l'accueil de la Mairie ou sur : mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com

Votre avis nous intéresse

Le document de restitution des mesures prises dans le cadre de la mise en place de l'Agenda 21 est accessible sur www.saintbonnetdemure.com dans la rubrique "Agenda 21". N'hésitez pas à le consulter et à nous faire part de vos remarques et suggestions sur agenda21@saintbonnetdemure.com ou directement à l'accueil de la Mairie.

Des conseils gratuits pour des économies d'énergie

La Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) s'est engagée dans un programme de soutien à la rénovation énergétique de l'habitat en partenariat avec l'Espace Info-Énergie Rhône-Métropole de Lyon. Explications.

Vous avez un projet immobilier et souhaitez qu'il soit économe en énergie ? Vous êtes à la recherche de dispositifs de soutien (aides financières…) pour votre projet ? Vous souhaitez savoir comment réduire au quotidien vos factures d'électricité, de chauffage, d'eau chaude ? L'Espace Info-Énergie vous renseigne gratuitement tout au long de votre projet. **Des permanences sont proposées à la CCEL (40 rue de Norvège à Colombier Saugnieu) tous les 1ers et 3e jeudis de chaque mois de 9h30 à 15h.**
Possibilité de prendre rendez-vous dans les locaux de l'Espace Info-Énergie, situés 14 place Jules Ferry à Lyon 6e. |

Uniquement sur rendez-vous
au 04 37 48 25 90
contact@ infoenergie69-grandlyon.org
www.infoenergie69-grandlyon.org

Enquête logement 2020

Le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales réalise, pendant l'année 2020, une enquête sur le logement en France métropolitaine. Elle a pour but d'offrir une photographie précise du parc de logements et de ses conditions d'occupation (qualité de l'habitat, part des dépenses de logement dans le budget des ménages…).
Quelques ménages vont être sollicités dans la commune. Un enquêteur de la société Ipsos, muni d'une carte officielle l'accréditant, prendra contact avec certains d'entre vous. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez. |

En savoir plus :
www.enquete-logement2020.fr
0 800 970 674 (appel gratuit)

OPAC : un accueil de proximité

Afin de contribuer à l'amélioration de sa qualité de services, l'OPAC du Rhône a ouvert un point d'accueil de proximité à la Maison du Rhône (MDR) de Genas, 2 rue Louis Rey.
Les permanences ont lieu les mercredis de 9h à 12h.
Un chargé de site répond aux questions des locataires et enregistre leurs différentes sollicitations.
Rendez-vous à prendre au 04 74 01 01 00 (centre de relation clients OPAC, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h).

Une borne pour véhicules électriques

Une borne de rechargement électrique a été installée sur le parking de la Charpenterie, dans le cadre d'un partenariat entre le SYDER et la CCEL. Cet équipement vient compléter le dispositif déployé sur les 8 communes membres de la CCEL.
• QUI EST CONCERNÉ ? N'importe quel utilisateur peut se brancher sur la borne pour recharger son véhicule électrique.
• COMMENT PAYER ? Via son compte SYDER (opéré par IZIVIA, incluant 15 € de frais de badge et 10 € pour un abonnement annuel) ou celui de son opérateur de mobilité ou via son smartphone en flashant le QR-Code de la borne.
• COMBIEN ÇA COÛTE ? 0,24 € par kWh (tarif via un badge SYDER), 0,34 € par kWh (tarif via un badge interopérable avec le réseau IZIVIA) et 0,44 € par kWh (tarif sans badge). |

Pour retrouver les 40 bornes installées par le SYDER, en 2019, dans le département du Rhône : izivia.com/carte-interactive

Les services techniques roulent électrique

La commune a renouvelé, pour 2 ans, son contrat avec la société Infocom pour un véhicule électrique entièrement financé par la publicité (les annonceurs sont des entreprises, des commerçants et des artisans locaux). Ce véhicule est destiné aux services techniques communaux et s'inscrit pleinement dans les prescriptions de l'Agenda 21. |

Rendez-vous murois

Agenda

Dimanche 12 janvier
Mairie
Fête de la Saint Bonnet
Messe en l'église à 10h, suivie d'une dégustation de pâtés à la confiture

Lundi 13 janvier
CALM
Concours de coinche
Charpenterie, 14h-19h

Dimanche 19 janvier
Vœux du Maire à la population
Halle des sports n°1, 11h30

Dimanche 19 janvier
MOTO CLUB
Remise de prix / Charpenterie, à 10h

Samedi 25 janvier
AMM
Concert de musique actuelle : Algeco-Black Light-Humchak
Charpenterie, 19h30-23h

Dimanche 26 janvier
VOLLEY-BALL MUROIS
Concours de coinche
Charpenterie, 13h30-20h

Samedi 1er février
NOZ'ART EVENT'S et LPLIZ
Chandeleur / Charpenterie, 14h-17h

Vendredi 7 février
SOU DES ÉCOLES
Vente de fromages / Salle Ferlet, à 8h
(Uniquement sur bon de commande)

Dimanche 9 février
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
Matinée boudin
Charpenterie, 8h-15h

Du samedi 15 février au samedi 11 avril
MUSÉE DE LA PHOTOGRAPHIE
Exposition "La lanterne magique et le pré-cinéma"
Salle d'exposition cour de la Ferme (à proximité de l'Hôtel de ville). Ouverture les mercredis de 14h30 à 18h et les samedis de 10h à 18h. Entrée libre. Contact : 06 07 51 46 65
contact@lamaisonphoto.fr
www.lamaisonphoto.fr

Samedi 15 février
École de musique Vincent d'Indy (Programmation dans le cadre du 30e anniversaire)
Concert "Groove it ?"
par le Groov'eat Band (Matthieu Romet, guitares)
Charpenterie, 20h30
Billetterie en ligne : www.vincentdindy.fr
Tél. 09 86 20 04 75

Dimanche 16 février
Mairie - Saison culturelle 2020
Festival de magie
Charpenterie, 15h
Tarif : 5 euros
Ouverture de la billetterie à Mure Info Citoyen, en Mairie, du 13 janvier au 10 février ou sur place en fonction des places disponibles.
Contact : 04 78 40 95 55
mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com

Mercredi 19 février
CALM
Loto / Charpenterie, 14h-18h

Samedi 22 février
JUDO CLUB MUROIS
Soirée annuelle / Charpenterie, 19h

Dimanche 1er mars
MAIRIE
Repas des anciens
Halle des sports n°1, à 12h

Samedi 7 mars à 20h30
Mairie - Saison culturelle 2020
Soirée cabaret
Halle des sports n°1 - Tarif : 5 euros
Ouverture de la billetterie à Mure Info Citoyen, en Mairie, du 3 février au 2 mars ou sur place en fonction des places disponibles.
Contact : 04 78 40 95 55
mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com

Dimanche 8 mars
FEVER CHEERDANCE MUROIS
Cassoulet
Charpenterie, 19h-22h

Jeudi 19 mars
MAIRIE
Cérémonie Journée nationale du souvenir des victimes de la guerre d'Algérie
Monument aux morts du parc du Château, à 11h

Samedi 28 mars
SOU DES ÉCOLES
Boom du carnaval, 15h-17h,
Bal masqué, à 19h30,
Charpenterie

Dimanche 29 mars
CALM
Représentation théâtrale
Charpenterie, 14h-18h

Samedi 4 avril
MAIRIE - SMND
Journée de l'environnement.nette
(Nettoyage de printemps)
Rendez-vous à 9h, parking de la Charpenterie
Renseignements et inscriptions :
04 78 40 95 55
mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com

Samedi 4 avril
MUROISE FOOT
Loto
Halle des sports n°1, à 18h

Samedi 4 avril
FOULÉE MUROISE
Soirée des 25 ans
Charpenterie, à 19h30

Dimanche 5 avril
MAGIQ'FANTASIA
Gala annuel
Charpenterie, à 20h30

Samedi 11 avril
EAGLES FROM SAINT BONNET
Soirée dansante
Charpenterie, à 19h30

Dimanche 26 avril
MAIRIE
Cérémonie du Souvenir des victimes et héros de la déportation
Place Ferlet, à 11h30